

Réexpédition et affranchissement composé improbable...

Fabien BARNIER

" PIÈCE DU MOIS " DU 1^{ER} AOUT 2020

La Société des Nations découle du traité de Versailles et prend naissance le 28 juin 1919. Les secrétariats de la Société des Nations (S.D.N.) et du Bureau international du Travail (B.I.T.) siègent à Genève en novembre 1920. Ces institutions internationales utilisent au tout début de leur fonctionnement des timbres-poste suisses ordinaires puis ces mêmes timbres-poste surchargés (S.D.N.) à partir du 3 octobre 1922 et (B.I.T.) à partir du 27 mars 1923.

Ces timbres-poste surchargés répondent à des règles strictes d'utilisation :

- ce sont des timbres de service et ils ne peuvent être utilisés que par ces deux institutions internationales.
- le public ne peut donc pas se les procurer à l'état neuf.

Ils ont été vendus, à l'état oblitéré seulement, par la Direction des Postes à Genève jusqu'au 1er mars 1943. Les rares timbres-poste neufs proviennent des exemplaires remis par la poste suisse au Bureau de l'U.P.U. qui reçoit toutes les émissions nouvelles de chaque pays faisant partie de l'Union.



Le premier affranchissement de cette lettre par un timbre de la SDN utilisé sur une enveloppe de l'institution (empreinte au verso) a été complété le lendemain par un timbre-poste suisse ordinaire pour la réexpédition à l'étranger.

L'utilisation de ces deux timbres-poste côte à côte est très improbable.

Pour ceux qui désirent en savoir plus :
Les timbres S.D.N. et B.I.T., Charles MISTELI. Club philatélique de Genève. 1943 + supplément 1948.